



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC... N° 898 du 27 Septembre 2024

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'information générales - fondé en 2004 | Prix : 250 F CFA

Dépôt gratuit à proximité
et tarif de retrait bas
**Tmoney désormais
accessible à tous** P.6



Débat général aux Nations unies

« Regarder vers l'avenir aujourd'hui, c'est regarder vers l'Afrique »

 P.4

3e session extraordinaire du
parlement de la CEDEAO
**Sécurité et réformes
au cœur des débats** P.3



**Le Togo et les pays
de l'AES évaluent leur
interconnexion des
systèmes d'informations
douanières** P.2



Le Togo et les pays de l'AES évaluent leur interconnexion des systèmes d'informations douanières

Deux mois après la signature d'un accord historique sur l'interconnexion des systèmes d'informations douanières entre le Togo et les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), une réunion d'évaluation a démarré à Lomé, le mardi 24 septembre 2024 dernier. Sous la présidence de Philippe Kokou Tchodie, Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), les experts douaniers des quatre pays membres de l'AES se sont réunis pour dresser un bilan des engagements pris en juillet dernier à Niamey.

Ce projet ambitieux, lancé dans un contexte marqué par une situation économique et sécuritaire fragile en Afrique de l'Ouest, vise à renforcer la coopération douanière et économique entre les quatre États de l'AES (Togo, Niger, Mali, et Burkina Faso). Cette initiative est particulièrement cruciale alors que la région fait face à des sanctions économiques imposées par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à la suite des coups d'État militaires dans certains pays du Sahel.

Pendant trois jours, les discussions porteront sur l'état



d'avancement de l'interconnexion des systèmes douaniers, l'analyse des statistiques liées au transit des marchandises, ainsi que l'élaboration de nouvelles mesures pour améliorer la sécurisation des biens en transit.

Cette interconnexion des systèmes douaniers vise non seulement à faciliter le commerce intra-régional en automatisant et en harmonisant les échanges de données douanières entre les pays membres, mais aussi à réduire la fraude douanière, limiter les trafics illicites, et maximiser les recettes fiscales pour les trésors publics respectifs.

Des résultats encourageants

Philippe Kokou Tchodie, Commissaire général

de l'OTR, a souligné que l'initiative commence déjà à porter ses fruits. Selon lui, les chiffres relatifs aux transits régionaux entre le Togo et les pays de l'AES ont connu une nette amélioration depuis la mise en œuvre de l'interconnexion.

« Les statistiques de fin août 2024 montrent que les échanges du Togo avec les pays de l'AES représentent désormais 74% de l'ensemble de ses échanges commerciaux, contre 64% il y a cinq ans. Cela signifie une progression de 10 points, témoignant de l'impact positif de l'interconnexion des systèmes douaniers sur les échanges régionaux », a-t-il indiqué.

Il a ajouté que cette dynamique positive contribue non seulement à la consolida-

tion des relations économiques entre les pays, mais aussi à la réduction des retards de transit et des coûts liés aux formalités douanières. Cette interconnexion permet ainsi aux opérateurs économiques de réaliser des gains de productivité tout en favorisant une meilleure traçabilité des marchandises.

Bien que les résultats soient encourageants, les travaux en cours à Lomé visent à approfondir cette coopération en renforçant les dispositifs techniques et législatifs qui encadrent l'interconnexion douanière. L'objectif est de permettre une plus grande transparence dans les échanges commerciaux tout en sécurisant les flux de marchandises.

« Cette réunion nous

permet de consolider les acquis et d'explorer de nouvelles mesures qui renforceront encore davantage l'efficacité de cette interconnexion », a déclaré un des experts présents à Lomé. Il a également souligné que la lutte contre la fraude douanière, les trafics illicites, et les pertes de recettes fiscales demeure une priorité pour les quatre pays.

Cette initiative d'interconnexion représente une avancée majeure pour l'intégration économique des pays membres de l'AES. En facilitant les échanges de données douanières et en renforçant la coopération entre les administrations fiscales, elle contribue à la prospérité économique régionale et à la modernisation des systèmes douaniers de l'Afrique de l'Ouest.

Foncier : Le gouvernement recense les réserves administratives pour sécuriser le patrimoine de l'État

Dans le cadre de la sécurisation des domaines de l'État, le gouvernement togolais a entamé une vaste campagne de recensement des réserves administratives sur l'ensemble du territoire national. L'objectif de cette initiative est de protéger et de garantir la gestion optimale du patrimoine foncier public, destiné à la mise en œuvre d'infrastructures d'intérêt général telles que les écoles, hôpitaux, routes et autres équipements collectifs.

Le 23 septembre dernier, une première mission a été lancée dans le District autonome du Grand Lomé (DAGL). Pendant deux semaines, cette mission

couvrira les 13 communes réparties entre les préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé. L'équipe en charge procédera à l'identification des terrains appartenant à l'État, clarifiant ainsi les frontières de ces propriétés publiques. Certains de ces terrains sont actuellement occupés ou exploités de manière illégale, un phénomène que le gouvernement entend régulariser à travers ce processus rigoureux.

L'enjeu est considérable. À travers ce recensement, l'État vise non seulement à prévenir l'aménagement illégal de ses terres, mais également à assurer une meilleure



planification pour la réalisation future des projets d'infrastructures. La sécurisation des terres publiques permet également d'éviter les litiges fonciers, qui constituent un obstacle au développement des projets à grande échelle.

Depuis plusieurs années, la question foncière est au cœur des priorités du gouvernement togolais. De

nombreuses réformes ont été entreprises pour renforcer la transparence et améliorer la gestion des terres. Parmi ces réformes, l'introduction du numéro unique parcellaire (NUP) par l'Office Togolais des Recettes (OTR) constitue l'une des avancées les plus notables. Ce système permet de centraliser et de normaliser les données relatives à chaque parcelle, facilitant ainsi

l'identification et la traçabilité des propriétés foncières.

L'initiative du recensement des réserves administratives vient compléter ces efforts en matière de gestion foncière. En clarifiant les limites des propriétés de l'État, le gouvernement cherche à garantir que les terrains destinés à des projets d'intérêt national ne soient plus soumis à des pressions ou à des conflits. Cette action s'inscrit également dans une démarche plus large de renforcement de l'État de droit et de la gouvernance foncière, contribuant ainsi à une meilleure allocation des ressources pour le développement durable.

Développement durable et sécurité

Echanges entre Faure Gnassingbé et Antonio Guterres

ANew-York, en marge des travaux de la 79^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à laquelle participe le chef de l'Etat, il a échangé avec le Secrétaire général des Nations Unies.

Un tête-à-tête entre Faure Gnassingbé et Antonio Guterres avec au menu des discussions, les efforts du Togo sur la question des Objectifs de développement durable (ODD), la situation politique et sécuritaire en Afrique de l'ouest et au Sahel. Cette rencontre a permis au secrétaire général des Nations Unies de réitérer

l'engagement des Nations Unies à accompagner et soutenir la Terre de nos aïeux dans ses efforts.

Le premier sujet, notamment les Objectifs de développement durable (ODD) ou Objectifs mondiaux, ont été adoptés par les Nations Unies en 2015. Il s'agit d'un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030. Le Togo, en tant que pays pilote, s'est investi dans l'élaboration et l'adoption des objectifs de développement durable et la

définition de l'Agenda 2015.

En outre, au sujet des résolutions des conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel, le Togo a joué un rôle majeur dans le dénouement heureux de plusieurs crises. La médiation et la recherche de la paix sont les caractéristiques de la diplomatie togolaise. Une diplomatie agissante qui œuvre pour la promotion de la paix et la consolidation de la stabilité. Le dialogue et la concertation ont toujours été ses méthodes. Le fruit de ce travail a été souvent très salué à l'international.

MF



3e session extraordinaire du parlement de la CEDEAO

Sécurité et réformes au cœur des débats

Le Parlement de la CEDEAO a entamé ce mardi 24 septembre 2024 à Lomé sa 3e session extraordinaire de l'année, sous la présidence de Hadja Ibrahima Memounatou. Lors de son discours d'ouverture, la présidente du Parlement de la CEDEAO a mis en exergue les défis et les opportunités qui attendent l'institution régionale, tout en réitérant l'importance du soutien des États membres dans la réalisation de ses objectifs.

L'événement, qui se tiendra jusqu'au 3 octobre, revêt une importance particulière, car il intervient à un moment critique pour la sous-région ouest-africaine, confrontée à des menaces sécuritaires, économiques et environnementales croissantes.

Dans son allocution, Hadja Ibrahima Memounatou a d'abord chaleureusement remercié le Président togolais, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, pour son soutien constant au Parlement communautaire. Elle a salué sa politique audacieuse en faveur de la promotion des compétences féminines, soulignant que son propre parcours en tant que présidente du Parlement n'est qu'un exemple de cette vision d'un leadership inclusif.

Un budget au cœur des débats

Cette session extraordinaire est essentiellement consacrée à l'examen et à l'adoption du budget du Parlement de la CEDEAO pour la période 2025-2027, avec un focus particulier sur l'année 2025. Ce budget,

comme l'a souligné Mme Memounatou, devra refléter une allocation plus efficace des ressources tout en répondant aux priorités clés de l'institution, notamment la paix, la sécurité et les interventions humanitaires.

Afin de garantir une gestion financière transparente et rationnelle, le Bureau du Parlement a mis en place des commissions ad hoc. Ces dernières auront pour mission de réexaminer certaines activités et dépenses du Parlement et de proposer des mesures pragmatiques pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Dans ce contexte, Hadja Ibrahima Memounatou a insisté sur l'exigence d'une « augmentation nulle » dans tous les secteurs, à l'exception de ceux qui sont prioritaires comme la paix, la sécurité et la santé.

Réaffirmation des missions parlementaires

Durant cette session, les députés participeront également à un séminaire visant à renforcer leur compréhension des mandats



du Parlement de la CEDEAO, des procédures parlementaires, ainsi que des services administratifs mis à leur disposition. L'objectif est de rendre l'institution plus efficace et proactive face aux enjeux régionaux. Cette initiative, selon la présidente, est d'autant plus nécessaire que la CEDEAO fête cette année son 50^e anniversaire, une occasion propice pour réexaminer ses objectifs et son mode de fonctionnement.

En évoquant la recrudescence des actes de terrorisme, des inondations et de l'immigration clandestine dans la sous-région, Hadja Ibrahima Memounatou a également rappelé les sacrifices des forces de défense et de sécurité, ainsi que les pertes en vies humaines parmi les civils. Ces défis multifformes nécessitent une accélération des réformes au

sein de la CEDEAO, afin de garantir la consolidation des principes de démocratie et de bonne gouvernance, non seulement au sein de l'institution, mais aussi dans chacun des États membres.

Des actions concrètes pour un développement durable

En plus des défis budgétaires et sécuritaires, les questions environnementales et sociales restent au centre des préoccupations du Parlement de la CEDEAO. La présidente a notamment évoqué les récentes réunions délocalisées des commissions mixtes de l'institution, qui se sont tenues dans différents pays membres, comme le Ghana, la Côte d'Ivoire, la Gambie et la Guinée. Ces réunions ont permis de discuter de sujets tels que la gestion des déchets

plastiques, la libre circulation des personnes, ainsi que la promotion de l'éducation et des services de santé dans la région. Vers une coopération renforcée

En conclusion de son discours, Hadja Ibrahima Memounatou a exprimé sa reconnaissance à l'ensemble des députés et invités présents à cette session, saluant leur engagement et leurs contributions aux débats parlementaires. Elle s'est montrée optimiste quant à la capacité du Parlement de la CEDEAO à relever les défis actuels et futurs, grâce à une collaboration étroite et renforcée entre les institutions régionales et les États membres. Bref, entre budget, réformes et défis régionaux, les parlementaires ont du pain sur la planche jusqu'au 3 octobre 2024.

Serge Folly

Débat général aux Nations unies

« Regarder vers l'avenir aujourd'hui, c'est regarder vers l'Afrique »

L'un des temps forts de l'assemblée générale des Nations Unies est le traditionnel débat général au cours duquel les dirigeants du monde prennent la parole.

Au deuxième jour de ce débat général mardi 25 Septembre, le Président de la République Faure Gnassingbé et ses pairs du monde entier ont poursuivi la réflexion autour du thème, « Ne laisser personne de côté : agir ensemble pour la paix, le développement durable et la dignité humaine des générations présentes et futures ».

A cette occasion Faure Gnassingbé est intervenu ce 25 septembre 2024 au deuxième jour du Débat général.

Dans sa déclaration à la tribune des Nations unies, le chef de l'État a exprimé son inquiétude face aux nouveaux défis mondiaux, avant de proposer des pistes de solutions fondées sur sa propre conviction pour un monde radieux et pour « une Afrique qui joue pleinement son rôle dans le concert des Nations ».

« Ma conviction, c'est qu'un autre chemin est possible. C'est un chemin où la coopération internationale se revitalise en se faisant plus inclusive et plus respectueuse. Ma vision est celle d'une Afrique qui prend pleinement son rôle de partenaire stratégique dans la construction de nouvelles règles de régulation planétaire » a déclaré le chef de l'Etat.

Pour matérialiser cette vision, le Président de la République a fait trois importantes observations sur le Togo, l'Afrique et la coopération internationale.

La première traduit l'espoir que le chef de l'Etat nourrit pour le Togo et sa détermination à œuvrer à un développement inclusif et durable et à la construction d'un Etat fort.

« Ma première observation est que mon pays, le Togo, regarde vers l'avenir avec espoir et détermination. Au Togo, nous travaillons à un développement qui doit être durable mais aussi équitable et inclusif. Pour cela, nous savons qu'il nous faut bâtir un Etat fort, visionnaire et protecteur. Nous le faisons en tant que nation parce



que c'est notre responsabilité envers les générations actuelles et futures ».

Pour le chef de l'Etat, la concrétisation de cette vision, nécessite un investissement accru dans le système éducatif, sanitaire, la réduction de la fracture numérique et la promotion de la transition écologique et de l'équité-gendre.

Le Président de la République, Faure Essozima Gnassingbé s'est aussi montré optimiste pour l'Afrique au regard de son potentiel humain, économique et naturel, qui peut positivement transformer le continent en un prochain moteur de la croissance mondiale.

« Ma deuxième observation, c'est que, regarder vers l'avenir aujourd'hui, c'est regarder vers l'Afrique, notre continent n'est plus seulement une région en développement. C'est tout simplement le prochain moteur de la croissance mondiale » a-t-il précisé.

La mise en valeur optimale de ces ressources au profit des générations présentes et futures, doit se faire dans une synergie d'action entre les Etats africains. La réponse à ces défis suppose aussi une coopération multilatérale efficace.

A l'évidence, cela nécessite aussi un engagement collectif à faire face aux défis de l'heure notamment le changement climatique, la crise alimentaire, l'immigration, la paix et la sécurité, car « face à ces

menaces globales il n'y a d'avenir meilleur pour les générations actuelles et futures que dans l'action collective et coordonnée de nos Etats ».

Sur cette dernière observation, le chef de l'Etat est particulièrement revenu sur les

stratégies de lutte contre les menaces sécuritaires dans la sous-région ouest africaine et préconise un mécanisme innovant alliant dialogue inclusif, réformes sécuritaires et projets de développement socio-économique.

« Nous faisons face aux

menaces persistantes du terrorisme. Ce défi sécuritaire ne peut plus être le fardeau des seuls Africains en Afrique de l'Ouest. La réponse repose sur une combinaison de dialogue inclusif, de réformes sécuritaires et d'initiatives de développement économique pour éradiquer les causes profondes de la violence. Seule la coopération multilatérale est nécessaire pour faire face à cette menace collective » a-t-il indiqué.

Pour aller plus loin, le Président de la République recommande la réinvention du modèle de multilatéralisme dans lequel les Etats africains méritent une attention particulière, d'autant plus qu'il n'y aura pas de coopération internationale renforcée sans un nouveau modèle de partenariat plus équitable et plus respectueux des Etats africains.



**Haut Commissariat à la Réconciliation
et au Renforcement de l'Unité Nationale**

N° 004/CC/HCRRUN



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Lomé, le **25 SEPT 2024**

Communiqué

Session d'indemnisation des victimes non vulnérables des Régions des Plateaux-Est et de la Centrale

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables des Régions des Plateaux-Est et de la Centrale.

Ces opérations d'indemnisation se dérouleront du **07 au 12 octobre 2024** :

- Dans la **Grande salle de la Mairie d'Amié** pour les victimes non vulnérables des préfectures d'Akébou, d'Amou, de Haho, d'Anié, d'Est-Mono, du Moyen Mono, de Wawa et de l'Ogou.
- Dans la **Grande Salle du Conseil de la Préfecture de Sotouboua** pour les victimes non vulnérables des préfectures de Tchaoudjo, de Bitta, de Sotouboua, de Tchamba et de M6.

La liste des victimes retenues pour cette session est disponible sur le site web du HCRRUN (www.hcrrun-tg.org) et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

Le HCRRUN invite les victimes à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :

- Carte Nationale d'Identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Ou à défaut de la Carte d'Electeur

Le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour pour indemnisation, le moment venu.

Lomé, le **25 septembre 2024**

Harous

Pour le HCRRUN, La Présidente

Vivre ensemble... une nécessité!

Promotion de la littérature togolaise :

Yawa Kouigan innove avec "Le livre du Mois"

Au Togo, la dynamique autour de la promotion de la littérature nationale prend un nouvel élan. Sous l'impulsion de Yawa Kouigan, ministre de la Communication, des Médias et de la Culture, le gouvernement vient de lancer une initiative intitulée "Le Livre du Mois", visant à renforcer l'intérêt pour les œuvres littéraires locales et à mettre en avant les auteurs togolais.

Ce programme, mis en œuvre par la Direction des bibliothèques et de la promotion littéraire, consiste à sélectionner chaque mois un ouvrage d'un auteur togolais pour le présenter au public. En plus de valoriser la

richesse littéraire du pays, cette initiative a pour objectif de stimuler la lecture, de favoriser la diffusion des œuvres et d'encourager la production littéraire nationale.

Pour le mois de septembre, l'œuvre choisie est "La Genèse de toutes choses, Contes Konkomba, Contes du Togo", un recueil de contes signé par l'écrivain Masin-Mba Simon Kata. Cet ouvrage met en exergue des valeurs essentielles telles que la justice, l'honnêteté et le respect de la nature à travers des récits ancrés dans la culture Konkomba, une communauté du nord du Togo.



En complément de cette promotion mensuelle, des activités connexes, telles que des cafés littéraires, seront

organisées pour permettre une meilleure immersion dans l'univers de l'œuvre sélectionnée. Le premier de ces événements se tiendra ce jeudi à Lomé, où lecteurs, écrivains, et passionnés de littérature pourront échanger autour de l'ouvrage de Simon Kata.

Cette innovation marque un tournant dans la politique culturelle togolaise, portée par la volonté du ministère de faire de la littérature un vecteur de développement intellectuel et social. Grâce à "Le Livre du Mois", les écrivains togolais bénéficient d'une nouvelle vitrine, contribuant ainsi à l'essor de la culture littéraire dans le pays.

Concours DLG

La SNB rafle trois médailles et fête son succès avec un jeu capsules

En seulement quatre ans, la Société Nouvelle de Brasserie (SNB) a su marquer l'industrie brassicole togolaise de son empreinte. La jeune entreprise vient de recevoir trois médailles de qualité pour ses produits DJAMA Pilsner, DJAMA Lager, et DJAMA Panaché lors du prestigieux concours organisé par la Die Deutsche Landwirtschafts-Gesellschaft (DLG). Cette victoire a été célébrée lors d'une cérémonie officielle de présentation à la presse et à la population togolaise ce 20 septembre 2024 à Lomé.

La DLG est reconnue pour ses normes de sélection extrêmement strictes, notamment pour ce qui concerne les produits brassicoles. Pour participer au concours, les bières doivent obligatoirement respecter les dispositions de la célèbre Loi de pureté allemande (Reinheitsgebot), adoptée en 1516 en Bavière.

Cette loi, encore en vigueur aujourd'hui, impose que seuls trois ingrédients puissent entrer dans la composition d'une bière : l'eau, le malt, et le houblon. En se conformant à cette réglementation, la SNB a pu présenter ses trois produits phares : DJAMA Pilsner, DJAMA Lager, et DJAMA Panaché.

Ces boissons ont été soumises à des tests sensoriels rigoureux, évaluant des critères aussi variés que l'apparence, la saveur, la qualité de l'amertume, ainsi que la stabilité biologique. Les échantillons de chaque produit, provenant de deux lots d'âges différents, ont été minutieusement analysés pour garantir la constance de leur qualité. La DLG a également examiné l'emballage et l'étiquetage des produits.

« Nous sommes extrêmement fiers de cette reconnaissance internationale qui valide la qualité et l'authenticité de nos produits », a déclaré M. Patrick Van Shie, Directeur Général de la SNB. Selon lui, ces distinctions témoignent des efforts constants de la brasserie pour allier respect des traditions brassicoles et innovation, afin de proposer des produits qui répondent aux attentes d'un marché en pleine évolution.

M. Peter Schmid, Directeur Technique de la SNB, a quant à lui souligné l'importance de ce succès dans l'optique de renforcer la position de la marque au Togo. « Ces médailles sont une preuve de notre dévouement à l'excellence. Nous nous engageons à continuer de



produire des boissons de haute qualité tout en explorant de nouvelles manières de satisfaire nos consommateurs », a-t-il ajouté.

Cette distinction internationale apporte sans doute de nombreux avantages aux consommateurs togolais. Selon Hyacinthe Yaovi Amegnaglo, Directeur commercial et marketing, ces médailles assurent la qualité des produits DJAMA et renforcent la confiance des consommateurs : « Les médailles de la DLG, une institution allemande de renommée mondiale, sont un véritable gage de qualité. Elles garantissent que les produits respectent des normes strictes, tant au niveau de la fabrication que du goût. »

Cela signifie que les

consommateurs togolais peuvent être certains de la sécurité et de la qualité des bières qu'ils consomment. Ces distinctions fournissent également un indicateur de confiance, permettant aux acheteurs de faire un choix éclairé en faveur de produits ayant été évalués et validés par des experts indépendants.

Le retour du "jeu capsules consommateurs" Au-delà de la célébration des médailles, la SNB a profité de cette occasion pour lancer une nouvelle édition de son célèbre "Jeu Capsules Consommateurs" avec les produits DJAMA. Cette action, qui se déroule du 15 septembre au 31 décembre 2024, vise à récompenser la fidélité des consommateurs à travers des lots divers tels que des voitures,

des télévisions, des téléphones, et bien d'autres. Pour participer, il suffit d'acheter des produits DJAMA (Lager, Pilsner, Panaché, Stout porter, 228) et de vérifier l'intérieur des capsules pour découvrir les symboles gagnants. Le mécanisme est simple et accessible à tous : en fonction des capsules découvertes, les participants peuvent remporter instantanément des bons d'achat ou être invités à des cérémonies de remise de gros lots en présence d'un huissier. Ce jeu, qui s'étend sur toute l'étendue du territoire togolais, permet ainsi aux consommateurs de vivre des fêtes de fin d'année mémorables avec des récompenses à la clé.

Dépôt gratuit à proximité et tarif de retrait bas

Tmoney désormais accessible à tous

Le Mobile money de nos jours se taille une place de choix dans les transactions quotidiennes. La société Togocom avec l'avènement de Tmoney il y a quelques années, a facilité la vie à ses abonnés. Le service est de plus en plus utilisé. Cette sollicitation amène donc l'opérateur à prendre des mesures pour satisfaire davantage sa clientèle.

En effet, depuis le 28 avril 2024, Togocom a revu en baisse les tarifs de retraits Tmoney. L'objectif est d'offrir des frais les plus bas sur le marché du Mobile Money au Togo. Il est question pour cette entreprise qui se veut avant tout citoyenne, de rendre les services financiers accessibles à tous.

C'est une satisfaction du côté de la clientèle, qui peut profiter pleinement de leurs transactions sans avoir peur des coûts que cela peut engendrer.

L'une des bonnes nouvelles, toutes les opérations de dépôts sur les comptes Tmoney dans les points de vente à proximité s'effectuent sans frais. Les dépôts d'argent sur les comptes principaux sont gratuits, rapides et sécurisés.

Togocom a pris des mesures pour permettre à ses abonnés aujourd'hui à plus de 4 millions sur son réseau de contrôler leurs transactions en toute sécurité et sérénité, afin d'éviter des erreurs.

Tout porte à croire que ce service aujourd'hui est une réponse efficace aux besoins des clients fidèles de Togocom. Et comme le signifie si bien leur slogan : « Togocom, Avancer Pour vous. Pour Tous ».

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL, TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux.

MF



COMMUNIQUE

Togocom offre les meilleurs tarifs de retraits avec TMoney.

Togocom, l'opérateur global au Togo, est fier d'informer ces fidèles abonnés que depuis le 28 avril 2024, il a revu ces tarifs de retraits pour offrir des frais les plus bas sur le marché du Mobile Money au Togo.

Des frais de retraits imbattables.

Dans son engagement à rendre les services financiers accessibles à tous, Togocom dispose aujourd'hui des tarifs de retraits les plus bas du marché du Mobile Money et qui permettent à chaque client de profiter pleinement de leurs transactions sans se soucier des coûts.

Avec TMoney, vous pouvez retirer vos fonds à des tarifs défiant toute concurrence.

Des dépôts gratuits à proximité

L'opérateur global informe également tous ces clients que toutes les opérations de dépôts sur leurs comptes TMoney dans les points de vente à proximité sont sans frais.

Avec TMoney, tous les dépôts d'argent sur les comptes principaux sont non seulement gratuits, mais aussi rapides et sécurisés.

La couverture de son réseau national permet à plus de 4 millions d'abonnés de contrôler leurs opérations et d'éviter toute erreur lors des transactions financières.

Togocom fournit donc des solutions Mobile Money qui répondent exactement aux besoins de ses fidèles clients.

Togocom, Avancer Pour vous. Pour Tous.



Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL, TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des togolais. De la fourniture des premiers services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse.

AVIS DE DECES

La famille MASRO d'Agou Koumawou

La famille AMPAW du Ghana M. Hans MASRO, ses frères et sœurs

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur mère, sœur et grand-mère :



Afua Charlotte MASRO née AMPAW dite « Eyaa no », décès survenu à Lomé le 1er août 2024 dans sa 87e année.

Les familles vous renouvellent leur profonde gratitude et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux

obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Programme des obsèques
Samedi 28 septembre 2024

8H00 : Levée du corps au domicile de la défunte

9H00 : Discours d'enterrement à la Salle du Royaume des Témoins de Jéhovah à Agoenyivé Logopé (non loin de l'Ecole privée L'Intellect), suivi de l'inhumation au cimetière de Yokoè.

Les salutations d'usage seront reçues juste après l'inhumation.

Dimanche 29 septembre 2024

9H00 : Culte d'action de grâce à la Paroisse de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo Tokoin Ouest (Collège Protestant de Lomé).

Maison mortuaire : Maison MASRO à Agoè Camp GP, à côté du Bar Saint Cyr2.



Soyez **vigilants**, Ne vous faites pas avoir !

L'OTR ne vous demandera jamais de transfert T-money ou flooz sur un numéro privé.

Vérifiez **TOUJOURS** les informations sur nos pages officielles ou appelez gratuitement notre centre de contact au 8201 en cas de doute.

8280

Signalez toute tentative d'escroquerie en appelant le numéro vert



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

-30%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au **20 décembre 2024**

Mesure de dépréciation de 30%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

Office Togolais des Recettes - OTR

8201 +228 22 53 14 00
+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSONS

Principe du Jeu

Capsules Consommateurs

Du 15 Septembre au 31 Décembre 2024

- 1 Achetez et décapsulez une bouteille de DJAMA 50 cl ou 33 cl dans votre point de vente
- 2 Soulevez le joint du fond de la capsule
- 3 Vous gagnez automatiquement le lot inscrit à l'intérieur de la capsule sous forme de dessin

NB : EAU , MALT, HOUBLON sont les ingrédients de nos bières
Les capsules portant ces mentions sont non gagnantes

Décapsules ta DJAMA et gagnes un lot !

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE



www:// snb.tg



L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin de la Pharmacie vigueur
Tél : (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication
Sama T. DJOBO

Rédaction :
Biva KPELAFIA
Sam DJOBO
Moudjibou FALANA
Gautier A.
Serge FOLLY

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
La Colombe
Tirage :
2 500 exemplaires